

La création du Secours dentaire international à la fin de la guerre

par
Xavier Riaud

Lors de la libération des camps, une très grande quantité de détenus sont morts pour s'être réalimentés trop brusquement. Ils sont tombés par milliers, car les Américains et les Anglais ont été, dans un premier temps, totalement désorientés et débordés par ce qui se présentaient à leurs yeux. Ils ont donné à manger aux rescapés, en quantité trop importante, de bonne foi, sans songer un instant aux conséquences dramatiques que cela allait provoquer, ce qui a été insupportable pour des organismes affaiblis. En voyant les conséquences, ils se sont ravisés et ont installé des hôpitaux de campagne qui avaient pour mission de soigner et de réalimenter les malades par étapes successives.

Le Docteur Samuel Glashow¹ est le dentiste en chef, capitaine dans la 307^{ème} compagnie médicale de la 82^{ème} Division aérienne américaine en 1945. Il participe cette année-là, en mars et avril, à la libération du camp de concentration de Ludwiglust dans le nord de l'Allemagne. Il se souvient.

« Je suis avec la 82^{ème} Division depuis 1942 et nous avons effectué sept missions de combat. Deux mois avant la fin de la guerre, nous occupons Ludwiglust où l'armée allemande s'est rendue à ma division. Mon supérieur, le major Works, officier dentaire, et moi-même décidons d'aller voir le camp de concentration dont tout le monde parle. Ce que nous y avons vu, dépasse l'inimaginable. Les détenus sont si maigres. Ils ressemblent à des squelettes vivants. L'odeur aussi prend à la gorge. Une odeur de viande, celle de ces corps sans vie. Des entassements de cadavres pourrissent près des baraquements.

J'étais au combat depuis des mois et j'ai vu beaucoup de gens mourir, beaucoup de compatriotes avec leurs jambes coupées. J'ai vu un officier avec le visage défoncé par un éclat d'obus. J'ai soigné des milliers de soldats de ma division et d'autres, et même des Allemands. J'ai vu beaucoup de sang, de boyaux... Mais rien ne m'avait préparé à ça. Je marche sur des visages d'hommes, des déjections humaines des morceaux de viande disséminés partout. Et l'odeur est incroyable. Je ne peux en croire mes yeux.

Notre médecin suggère alors de faire une sorte de soupe. On leur apporte en leur disant de tremper leur pain dedans et on leur donne aussi du chocolat chaud avant de leur faire manger une nourriture plus normale. Avec mes 300 hommes, nous devons gérer plus de 5 000 prisonniers.

Notre général, le général Gavin est tellement en colère qu'il envoie quérir les habitants du village voisin. Il les contraint à aider à l'enterrement des morts et au convoyage des vivants vers un hôpital. Les corps sont transportés dans des vieux parachutes et sont enterrés dans des tombes individuelles avec une croix pour chacune. Nous en avons fait deux cents.

Nous devons garder les prisonniers que la division a faits. Pour une centaine de soldats de la Wehrmacht, un ou deux soldats suffisent, mais pour un SS, à chaque fois, est affecté un gardien. Après leur reddition, ils restent aussi dangereux qu'un serpent à sonnettes. Nous n'avons pas assez de rations pour les nourrir. Aussi, leur donne-t-on le minimum pour ne pas dépérir.

(...) Quand je suis arrivé dans la division, j'étais le dentiste qui avait le rang le plus bas. Il y avait 16 dentistes au-dessus de moi, en incluant le major Works qui était le chirurgien-dentiste en chef. Quand il est passé le dentiste en chef de la 82^{ème} Division, je suis devenu chirurgien-dentiste en chef. Son travail est administratif et le mien beaucoup plus actif. Au combat, je dois prendre soin des blessés et veiller à leur bien-être.

Des médecins portant la Croix-Rouge sur leurs casques ont été exécutés par des Allemands. Le général Gavin² réunit l'équipe médicale un jour et nous dit : « C'est votre choix de porter la Croix-Rouge sur vos casques. Si vous le faites, vous ne pouvez pas porter d'armes. Si vous ne la portez pas, de même pour tout insigne médical, vous pouvez porter une arme. » De ce jour, 95% des médecins ont enlevé leur Croix-Rouge et ont porté une arme jusqu'à notre arrivée à Berlin, en Allemagne où on nous a demandé de les rendre.

¹ Cf. Interview du Docteur Samuel Glashow, 20 novembre 1978, Yad Vashem, Jerusalem, Israël, pp. 1-49.

² Les Américains, signataires de la Convention de Genève du 27 juillet 1929, étaient convaincus, par une mauvaise lecture du texte, que celle-ci interdisait à tout officier médical porteur de la Croix-Rouge de porter une arme, ce qui est inexact, puisqu'en réalité, il est autorisé d'en porter une pour protéger ses malades et son personnel. Il n'a par contre pas le droit de s'en servir pour attaquer ses ennemis.

Notre rôle est d'empêcher l'évasion de SS et de voir si les soldats de la Wehrmacht reçoivent bien le minimum vital. C'est aussi de voir si les rescapés des camps ont bien assez à manger et reçoivent également toute l'attention médicale qui est nécessaire. Je n'ai fait chez aucun d'entre eux de soins dentaires. Je n'ai pas le matériel approprié pour cela sur place, mais leurs dents sont horribles. C'est compréhensible.

(...) J'ai un assistant maintenant. Il est caporal. Nous avons soigné ces prisonniers aussi longtemps que nous avons pu et puis, les autres armées alliées sont venues et nous les leur avons remis. Un matin, des camions sont venus les chercher et nous leur avons donné des couvertures, des vêtements et de quoi manger. »

Engagé volontaire, le Capitaine Samuel Glashow³ a été démobilisé en 1946.

A sa libération, le Dr Stroweis⁴ a collaboré à un hôpital de campagne, monté à l'intention du personnel soignant et de leurs malades, par les Américains.

« Nous avons obtenu d'un chirurgien-dentiste allemand, un médicament que nous ne connaissions pas, mais qu'il nous vanta comme très efficace dans les affections de la muqueuse buccale : la teinture de Myrrhe. Nous utilisâmes ce produit dans de très nombreux cas de gingivites, de stomatites, ...

La sédation des douleurs fut toujours rapide et la guérison intervint à une vitesse surprenante. Il est vrai qu'entre temps l'hygiène, l'alimentation, les conditions de vie et de psychisme des malades avaient changé du tout ou tout. L'application de la teinture de Myrrhe contribua considérablement à la guérison des malades, mais l'énorme amélioration des conditions de vie l'aida incontestablement. »

Personnel médical debout à l'extérieur d'une école qui a été transformée en hôpital pour les survivants du camp de concentration de Langenstein-Zwieberge, en avril 1945. Sur la gauche, le capitaine Joseph Lyten⁵, un dentiste du bataillon médical de la 8^{ème} Division blindée.



Personnel médical américain debout devant deux tentes placées à la sortie d'une école qui a été transformée en hôpital pour les survivants du camp de concentration de Langenstein-Zwieberge, en avril 1945 (sur la gauche, le capitaine Joseph Lyten⁶).

³ Cf. Interview du Docteur Samuel Glashow, 20 novembre 1978, Yad Vashem, Jerusalem, Israël, pp. 1-49.

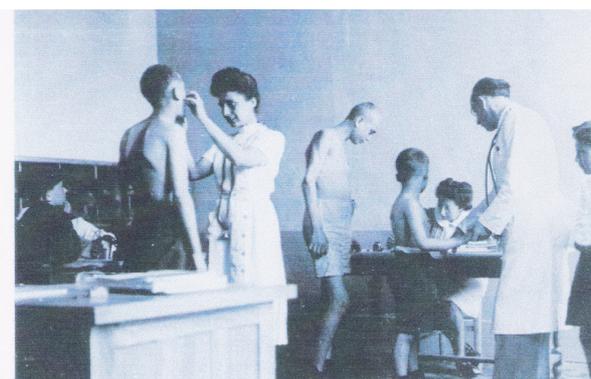
⁴ Cf. Stroweis Henri, *Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration allemands, 1944-1945*, Thèse Doct. Chir. Dent., Paris, 1973, pp. 28-29.

⁵ Cf. United States Holocaust Memorial Museum, photo 10114, Washington DC, 2003, © USHMM.

⁶ Cf. USHMM, photo 10113, 2003, © USHMM.



Examen médical des enfants rescapés à Buchenwald⁷ (examen dentaire de l'enfant sur la gauche).



Au cours de la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge a cherché à développer au maximum son action médico-sociale en faveur de tous les prisonniers de guerre constatant l'état bucco-dentaire calamiteux des rescapés dans les camps allant de pair avec leur état général⁸. L'urgence est grande. En effet, l'état cachectique et dénutri des déportés impose une réalimentation progressive de leurs organismes. Comment cela peut-il être possible alors que leur état bucco-dentaire empêche toute mastication ? A partir de 1941, il lui est devenu possible d'organiser des soins dentaires dans les camps. C'est ainsi que furent installés 64 cabinets dentaires pour lesquels le CICR a envoyé près de 5 tonnes de matériel et de fournitures. Ainsi, par exemple, le Dr Joachim a conçu un fourgon automobile dentaire qui constituait avec sa remorque, un centre ambulancier de chirurgie. Dotée d'une équipe bien entraînée, le praticien s'est rendu d'un camp de prisonniers à l'autre et ne s'est pas contenté de ne soigner que ses compatriotes belges, mais aussi les captifs de toutes les nationalités, voire des ressortissants de pays n'ayant pas signé la Convention de Genève. Ses résultats ont été si bons, que le CICR a cherché à s'en inspirer. Cependant, à l'automne 1944, la Suisse a traversé une crise importante de carburant et de pneumatique. La quête d'une autre solution s'est imposée dès lors. Le CICR suisse, indépendant du CICR, a racheté un wagon-restaurant désaffecté avec le soutien et l'accord du CICR, et de l'armée suisse. Il a été convenu que ce wagon soit restauré et aménagé en centre de soins dentaires ferroviaire ambulancier mis à la disposition du service dentaire de l'armée suisse, destiné aux internés étrangers. Cette structure a été inaugurée le 14 décembre 1944 et jusqu'au 28 février 1945, pas moins de 940 prisonniers de toutes les nationalités ont été soignés et appareillés dans des conditions remarquables.

Les résultats ont été si probants que d'éminents praticiens ont décidé d'instaurer un secours visant à délivrer des soins aux prisonniers, aux déportés et aux populations sinistrées.

Le nombre des candidats postulant au Secours dentaire s'est révélé très conséquent. Est apparu alors un clivage regrettable : le CICR obéissant au texte de la Convention de Genève ne pouvait prendre en

⁷ Cf. USHMM, photo 26145, 2003, © USHMM.

Le camp de Buchenwald a été libéré par les Américains, le 11 avril 1945. Les enfants rescapés de Buchenwald représentaient un groupe d'environ 1 000 enfants juifs, tous issus d'Europe de l'Est.

⁸ Cf. Rohner, « A propos d'une initiative du Secours Dentaire International », in *L'Odontologie*, vol. LXXXIII, n°5, Paris, 1945, pp. 109-111.

charge que les prisonniers de guerre alors que le CICR qui est une organisation indépendante pouvait secourir toutes les victimes de la guerre⁹.

Il est apparu urgent de créer un organisme autonome de la Croix-Rouge, s'appuyant sur des groupements professionnels, afin de poursuivre l'action du Secours dentaire sans se heurter à des conflits de compétence. Ainsi, le Secours dentaire international a-t-il vu le jour à Genève, le 24 février 1945, sous la présidence du Dr René Jaccard, dentiste genevois, qui a mis sur pied un organisme central basé à Genève, avec des délégations dans les pays libérés. Très vite, l'appui des Croix-Rouge nationales, des groupements professionnels et des ministères s'est révélé indispensable à la pérennité de ce projet d'une ampleur considérable. En effet, la création de centres de soins nécessite le recrutement de personnel médical et technique. Ceci ne peut se concevoir qu'avec le plein accord de la profession toute entière sous l'égide du ministère de la Santé considéré¹⁰.

Les objectifs du Secours dentaire international ont été les suivants :

1/ Secours aux enfants

50 enfants de praticiens français sinistrés sont venus en Suisse et ont été hébergés, nourris, habillés et soignés par des dentistes suisses, en accord avec la Croix-Rouge suisse.

2/ Installations fixes

Des centres dentaires fixes ont été installés dans certains chefs-lieux de départements français. Le CICR a été chargé par la Croix-Rouge américaine, de la gestion d'un important stock de matériel. Il s'agit de 24 cabinets dentaires destinés aux camps en Allemagne, mais la fin des combats a permis que ce matériel soit affecté à des centres de soins dentaires dans des pays libérés.

3/ Installations ambulantes concrétisées par l'idée des wagons dentaires ferroviaires. Ce sont des wagons à quatre essieux, très spacieux et susceptibles d'être aménagés en deux grands compartiments, l'un pour la chirurgie et les soins dentaires, l'autre pour le laboratoire de prothèse. L'ensemble est bien évidemment correctement pourvu pour ce qui est de la stérilisation et de la radiologie.

Sur la proposition de la Croix-Rouge suisse, la population a été invitée à lui remettre ses vieux dentiers afin qu'ils soient retraités et réutilisés pour les victimes de guerre. Plus de 800 000 dents ont été ainsi récupérées¹¹.

Aujourd'hui, en 2012, le Secours dentaire international existe toujours et est destiné au pays défavorisés, avec les mêmes objectifs pour ce qui est de la réhabilitation des bouches des enfants.

Références bibliographiques :

Riaud Xavier, *Etude des pratiques dentaires dans les camps de l'Allemagne nazie, entre dérive et thérapeutique*, Editions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2010.

Rohner, « A propos d'une initiative du Secours Dentaire International », in *L'Odontologie*, vol. LXXXIII, n°5, Paris, 1945, pp. 109-111.

Stroweis Henri, *Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration allemands, 1944-1945*, Thèse Doct. Chir. Dent., Paris, 1973.

United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), Washington DC, U.S.A., 2003.

Yad Vashem, Jerusalem, Israël, 1995.

⁹ Cf. Rohner, 1945, pp. 109-111.

¹⁰ Cf. Rohner, 1945, pp. 109-111.

¹¹ Cf. Rohner, 1945, pp. 109-111.